

Obtenir son certiphyto « Conseil » (formation continue)



Objectifs :

- ⇒ Apporter les connaissances nécessaires pour conseiller les utilisateurs professionnels dans le choix de l'utilisation des produits phytosanitaires
- ⇒ Être en mesure de rédiger des préconisations adaptées au contexte de la parcelle et de la culture et qui prennent en compte la réglementation.
- ⇒ Connaître les modalités d'obtention et d'application de l'agrément des entreprises.



Public :

- ◇ Tout public utilisant des produits phytosanitaires (conseil, vente plus particulièrement).
- ◇ Pour les personnes en situation de handicap, nous contacter

Contenu :

- ◇ Cette action de formation a comme objectifs pour les participants d'acquérir ou de consolider, en lien avec l'utilisation des produits phytosanitaires, leurs connaissances en matière : de réglementation, de commercialisation et de stockage des PPP, de prévention des risques pour la santé, de prévention des risques pour l'environnement, de définition de stratégies visant à limiter le recours aux produits phytopharmaceutiques.

Durée & Lieu

28 heures - CFPPA de Saint-Flour

Méthode pédagogique

Apports théoriques.

Valorisation des acquis

QCM - Test de validation.



CFPPA
Saint-Flour

7 Route des Hautes Terres - Volzac
15100 SAINT-FLOUR
Tél. : 04.71.60.35.62 - Fax : 04.71.60.67.80
E-mail : cfppa.st-flour@educagri.fr

Coût et conditions de prise en charge :

20€/heure, soit 140 € par jour et par personne.

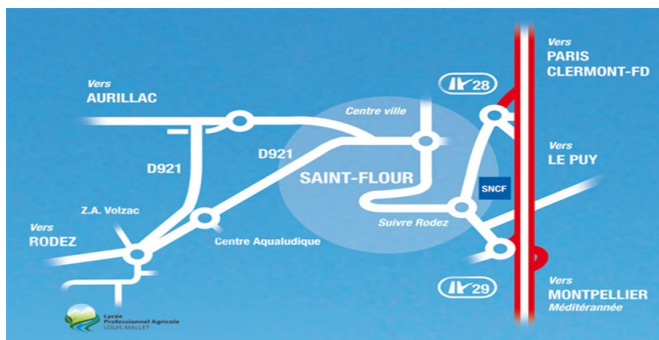
- ◇ En fonction de votre statut (agriculteur, exploitant, salariés, demandeur d'emploi, ...) des prises en charge sont possibles : Nous contacter.
- ◇ Inscription : compléter et renvoyer le formulaire d'inscription au plus tard 15 jours avant le début de la formation.

Informations pratiques :

- ◇ Horaires du secrétariat: 8h00/12h00 — 13h00/17h30
- ◇ Restauration possible sur le site pendant les périodes scolaires (Prix du repas 9.03 €) ou dans des espaces dédiés
- ◇ Transport : gare SNCF de Saint-Flour, navette de bus urbains entre la gare et l'établissement
- ◇ Pour les personnes en situation de handicap, merci de nous contacter pour étudier ensemble la faisabilité et les adaptations possibles.



Locaux accessibles aux personnes en situation de handicap et aux personnes à mobilité réduite (PMR), aménagement d'épreuve et plans d'accompagnement personnalisés possibles.



Intervenant / Contact

Contacter le secrétariat

cfppa.st-flour@educagri.fr - Tél. 04 71 60 35 62



7 Route des Hautes Terres - Volzac
15100 SAINT-FLOUR
Tél. : 04.71.60.35.62 - Fax : 04.71.60.67.80
E-mail : cfppa.st-flour@educagri.fr

Mise à jour

13/04/2022